



14 avril 2022

## **Brice Alzon, nouveau président de la FESP en binôme avec Stéphanie Morvan à la tête du SESP**

Brice Alzon, président de la Maison des Services à la personne, MDSAP et du réseau Coviva vient d'être élu à la Présidence de la Fédération du Service aux Particuliers (FESP), en binôme avec Stéphanie Morvan à la Présidence du Syndicat des entreprises de services à la personne (SESP).

Brice Alzon succède à Maxime Aïach, président fondateur de Domia Group et président de la FESP depuis 2012 et Stéphanie Morvan prend la suite de Guillaume Staub, cofondateur de la société Prev&Care, à la tête de la SESP depuis 2018.

En préambule du vote, Antoine Grézaud, directeur général de la FESP a salué la bonne tenue de la campagne et a souligné la réussite de ce scrutin par voie électronique. Le processus inédit a permis de donner un vote à chacune des structures adhérentes tout en prenant en considération le poids de chacun en fonction du montant de leur adhésion.

Ce processus démocratique et transparent a permis une forte mobilisation à l'occasion de ce scrutin qui a enregistré un taux de participation exceptionnelle de plus de 56 %.

Au terme du scrutin, il a remercié Maxime Aïach et Guillaume Staub qui ont pleinement contribué au quotidien à la défense du secteur passant ainsi le relais à Stéphanie Morvan et Brice Alzon.

Membre du bureau de la FESP et déjà impliqué dans de nombreux chantiers auprès de Maxime Aïach, Brice Alzon a mis en avant durant la campagne sa triple volonté de défendre, unir et valoriser le secteur des services à la personne.

Concrètement, cela se traduira d'abord par une défense rigoureuse du crédit d'impôt instantané et par le renforcement des relations de la FESP avec les pouvoirs afin de faire valoir au mieux les intérêts du secteur.

Afin de renforcer l'unité de la FESP, le nouveau président souhaite que celle-ci devienne la maison commune du secteur et que la fédération s'ouvre encore davantage aux territoires et les DOM. La FESP développera plus d'actions concrètes, y compris pour ce qui concerne les instances (réunions de conseils d'administration délocalisées, etc.).

Enfin, Brice Alzon souhaite voir la communication renforcée afin de mieux valoriser et professionnaliser les métiers des services à la personne pour rendre la filière encore plus attractive auprès de futurs collaborateurs, mais aussi futurs investisseurs.

À l'issue de son élection, Brice Alzon a déclaré : « *Je remercie très sincèrement les adhérents de notre fédération pour la confiance qu'ils nous ont accordée aujourd'hui avec Stéphanie Morvan. Nous avons hâte de lancer rapidement les nombreux chantiers que nous leur avons exposés pendant la campagne.* »

*Je n'oublie pas également que nous prenons la suite de Maxime Aiach à qui je veux rendre hommage pour tout le travail qu'il a accompli depuis 10 ans. Les services à la personne sont un secteur du présent et de l'avenir, au cœur des préoccupations des Français. À nous de poursuivre cet engagement au service du tout un collectif ».*

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

Conseil d'administration du SESP :

1. Brice ALZON (MDSAP)
2. Fabrice Grosfilley (Domianim)
3. Jean-Charles Lopez (Allegro Musique)
4. Éric Bobet (AIDADOM)
5. Corinne Duplat (Menus service)
6. Pierre-Emmanuel Bercegeay (Ouihelp)
7. Didier Château (Général des services)
8. Arnold Fauquette (VIVAT)
9. Julien Fontana (ABC cours)
10. Olivier LÉBOUCHE (Petits Fils)
11. José Dinis (SHIVA)
12. Rémi Domenjoud (Agidom)
13. Stephane Cohen (ANACOURS)
14. Remi Grosset (Centre Services)
15. Alexandre Gallet (Educazen)
16. Stéphanie Morvan (Joker)
17. Yves Dufour (franchisé Family Sphere)
18. Claire Lanneau (Babychou)
19. Hervé Lecat (Kinougarde/Complétude)
20. David Lemoigne (BDOM)

Conseil d'administration de la FESP :

1. Claire Lanneau (Babychou)
2. Hervé Lecat (Kinougarde/Complétude)
3. Olivier Lebouché (Petit-Fils)
4. Guillaume Staub (Prev& care)
5. Brice Alzon (MDSAP)
6. Jean-Charles Lopez (Allegro Musique)
7. Pierre Emmanuel Bercegeay (oui help)
8. Stephane Cohen (ANACOURS)
9. Stephanie Morvan (Joker)
10. David Lemoigne (BDOM)
11. Corinne Duplat (Menu Service)
12. Didier Château (Général des services)
13. Christophe Durieux (People & baby)
14. Arnaud Maigre (les petits babadins)
15. Alain Monteux (Tunstall)
16. Joel Francillone (Maia Village)
17. Alix Tores (MSA)
18. Richard Rodrigues (CA)
19. Laurent Guillet (Espace & vie)
20. Maxime Aiach (Domia)



# Communiqué de presse

---



## Biographie Brice Alzon



48 ans, marié, 3 enfants, diplômé de l'ESSEC et de Telecom ParisTech, Brice Alzon débute son parcours professionnel dans le secteur du marketing aux États-Unis chez WYSE. Il rejoint ensuite Weave Management puis France Télécom. En 2005, conscient de l'intérêt économique et social du développement des services à la personne, il fonde la Maison des Services à la Personne dont il est toujours le PDG et qu'il a doté du statut de coopérative. La MDSAP est notamment leader en France pour les services du jardinage, de l'aide administrative et de l'assistance informatique à domicile. En 2016, Brice Alzon donne un élan supplémentaire à ses activités en reprenant le groupe Covéa, spécialisé dans le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées, la livraison des repas et le transport de personnes. Aujourd'hui, la MDSAP et Coviva sont l'un des principaux acteurs du marché en France, regroupant 3 500 collaborateurs. Au cours de son parcours, Brice Alzon s'est également impliqué dans la vie publique en étant conseiller d'arrondissement du 2<sup>ème</sup> arrondissement de Paris de 2014 à 2020 et dans la vie entrepreneuriale en conduisant l'comme Sherpa a délégation française du G20 des Jeunes Entrepreneurs en 2010 à Séoul, 2011 à Nice et 2012 à Mexico.

Ce sont ainsi plus de 3 600 entreprises membres de la FESP qui ont pu avoir l'occasion de choisir leurs représentants, Brice Alzon et son binôme Stéphanie Morvan.

**+ Contact presse :** Shahina Akbaraly au 06 50 82 55 02 ou [s.akbaraly@o2p-conseil.com](mailto:s.akbaraly@o2p-conseil.com)

## A propos de la FESP

---

Membre du MEDEF, la FESP est reconnue depuis 1996 par l'État comme la première Fédération professionnelle dans la branche des entreprises de services à la personne en France (arrêté de représentativité du 13 décembre 2021).

Elle a pour missions de défendre et représenter les intérêts des entreprises de SAP, les accompagner et les informer. Depuis sa création, elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour toute évolution légale, réglementaire et législative, sur l'ensemble des vingt-trois activités du secteur. La FESP est à l'origine du dispositif d'*avance immédiate* qui sera mise en œuvre en 2022.